Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 35 (1906)

Heft: 7

Rubrik: Avis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Kirchberg furent d'anciens maîtres d'école. C'est un grand honneur pour le corps enseignant de ce canton.

Glaris. — Le Conseil d'Etat a décidé la revision de la loi scolaire.

AVIS

Apprentissage. — En mars 1902, les patronats, les sociétés, diverses institutions et plusieurs départements cantonaux, qui s'occupent des apprentis, se sont réunis en une fédération suisse qui comprend actuellement des sections dans presque tous les cantons et qui a pour but principal le placement et la surveillance des garçons et des filles placés en apprentissage.

Un bulletin bi-mensuel insère gratuitement les offres et les demandes de places; or, voici le moment où beaucoup d'enfants vont quitter les écoles pour apprendre un métier; parents, tuteurs, patrons ont donc intérêt à consulter le bulletin de la fédération et à y faire paraître leurs demandes.

L'œuvre philantrhopique et d'utilité publique de la fédération est à signaler à tous ceux qui s'intéressent à la jeunesse et au perfectionnement des apprentissages.

Le président de la fédération est M. le professeur Jezler-Keller à Schaffhouse. Pour le canton de Fribourg on peut s'adresser à M. Léon Genoud, directeur, à Fribourg.

L'enfant et le ruisseau

L'enfant.

Gentil ruisseau, qui descends la colline En redisant ton gazouillis discret, Qui sans boussole et flânant t'achemine Vers l'inconnu, sans repos, sans arrêl, Regrettes-tu ton berceau, qui s'abrite Au dôme épais du vieux sapin rêveur, Où le chamois pour la nuit trouve un gîte Et l'oiselet le rameau protecteur.

Le ruisseau.

O cher enfant, je suis l'image De l'existence où tu parais; Confiant en Dieu je voyage Et loin, bien loin, je disparais,